

FICHE D'ANIMATION : BINGO SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION

Objectifs :

- Vulgariser la notion de droit à l'alimentation auprès du grand public (salarié.es et bénévoles mais aussi habitant.es, etc.).
- Faire connaître des chiffres clés de l'accès digne à une alimentation durable et de qualité pour tous.tes.
- Jusqu'à décembre 2026, encourager à la signature de l'Initiative Citoyenne Européenne pour la reconnaissance du droit à l'alimentation.

Cet outil est une base : **n'hésitez pas à adapter les textes de la trame d'animation en fonction du contexte, à changer les chiffres utilisés, à faire de nouvelles grilles, etc.**

Public Cible	Tout public (peut aussi bien se faire pour sensibiliser des équipes que pour un public plus large)
Durée	20 min par session thématique. Pour l'ensemble (4 sessions), 1h30 environ
Participant.e.s	De 5 à 10 personnes, jusqu'à 40 personnes maximum
Animateur.ice.s	2 personnes minimum : Tirage et explication des chiffres et logistique (distribuer les grilles, les stylos, etc.)
Lieu	Espace pouvant accueillir un nombre suffisant de chaises et au moins une table pour poser le matériel d'animation.
Matériel	<p>Les grilles de loto imprimées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Grilles session 1 : production durable• Grilles session 2 : accessibilité financière• Grilles session 3 : environnement alimentaire• Grilles session 4 : participation démocratique <p>1 boulier, ou à défaut 1 saladier par session organisée avec les chiffres nécessaires inscrit sur des balles de ping pong (30 à prévoir)</p> <p>Stylos ou jetons pour marquer les cases des grilles, selon le nombre de participant.es.</p> <p>Les trames d'animation imprimées (voir ci-dessous).</p> <p>En cas de gain de lots : 1 lot par session (nourriture, goodies, etc.). Prévoir au moins un lot supplémentaire au cas où plusieurs gagnant.es sur une session.</p> <p>Supports complémentaires (facultatif) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour la communication en amont : Exemple d'affiche- Affiches pédagogiques de décryptage sur le droit à l'alimentation- Diaporama d'animation- Livrets de recommandations sur les municipales, synthèses du rapport sur l'injuste prix de notre alimentation, etc.

NB : tous les liens mentionnés ci-dessus renvoient vers des documents téléchargeables et duplicables sur votre propre compte Canva. Vous pouvez ainsi les modifier à votre guise.

DÉROULÉ D'UNE SESSION

L'animation se déroule par session d'environ **20 minutes (15 minutes + 5 minutes de transition)**.

Quatre sessions de bingo différentes sont proposées, chacune avec ses propres chiffres. Elles correspondent à quatre grands axes du droit à l'alimentation, issus des recommandations pour les élections municipales :

- La production agricole durable
- L'accessibilité financière
- L'environnement alimentaire
- La participation démocratique

Les chiffres utilisés dans le bingo sont issus de différentes productions réalisées par un ensemble d'associations mobilisées pour le droit à l'alimentation (SCCF, Réseau CIVAM, UGESS, VRAC, Solidarités Paysans, FFD...), notamment : le rapport "[L'injuste prix de notre alimentation](#)" et les [10 recommandations](#), produites dans le cadre des élections municipales.

Lors de chaque session, un maximum de 9 chiffres sont tirés, dont 3 sont développés (2min d'explication en ouvrant sur l'enjeu dont il est question plus globalement, cf. "explication de chaque chiffre").

Les tirages continuent jusqu'à ce que quelqu'un complète **une ligne** (pas une colonne, pas une diagonale, pas trois emplacements au hasard, mais bien une ligne).

Au dos des grilles se trouve un QR code vers le formulaire de signature de l'Initiative Citoyenne Européenne (janvier à décembre 2026) et un QR code vers le livrable "10 recommandations" pour les élections municipales. Chaque participant.e peut également repartir avec un livret de recommandations qui permet d'avoir une vision plus concrète du droit à l'alimentation sur son territoire.

Temps	Séquence
En amont	<p>Imprimer le matériel, disposer la salle, les affiches, préparer les balles de ping-pong et les saladiers correspondants.</p> <p><i>Pour réaliser les grilles de bingo, il faut <u>imprimer les grilles en recto (pas recto-verso)</u>, plier et coller toutes les pages sur la ligne verticale, afin d'avoir recto grille et verso QR code, puis les couper sur la ligne horizontale.</i></p>
2 min	<p>Installation : distribution des grilles et des stylos/jetons.</p>
5 min	<p>Introduction (voir ci-dessous) : Présentation de l'animation et des règles du Bingo</p>
10 min	<p>Tirage et explication des chiffres</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1 animateur.ice fait le tirage au sort des chiffres. ● 1 animateur.ice est chargé.e de donner les informations et d'animer au micro. ● ou 1 animateu.ice sur les le tirage et l'animation. <p>Un maximum de 9 chiffres sont tirés (quelqu'un.e devrait avoir une ligne d'ici-là), dont 3 sont expliqués en détails, les autres brièvement. Pour varier, ne pas annoncer ce à quoi correspond un chiffre tout de suite, essayer de le faire deviner aux participant.e.s.</p> <p>De temps en temps, rappeler tous les chiffres qui ont déjà été tirés.</p> <p>Les tirages continuent jusqu'à ce que quelqu'un complète une ligne, il ou elle gagne un lot après vérification de la grille.</p>
3 min	<p>Conclusion ou transition</p> <p>Le but est ici de conclure de façon synthétique et d'appeler en ouverture à l'action, en diffusant l'Initiative citoyenne européenne.</p> <p>L'un.e des animateur.ices conclut en revenant sur la notion de droit à l'alimentation de façon transversale : se battre en faveur d'une alimentation suffisante, choisie, saine et durable, passant par le respect des producteur.ices (de la fourche à la fourchette).</p> <p>Appeler à l'action : rappeler que des choses peuvent être faites pour agir en faveur du droit à l'alimentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● En allant voter aux élections, notamment municipales (rappelle dates) car des choses très concrètes peuvent changer à l'échelle des villes, comme vu dans le cadre de cette animation. Vous avez la liste de nos recommandations dispo sur un QR code au dos de votre grille de bingo. ● En signant l'Initiative citoyenne européenne, le QR Code est au dos de votre grille ! Ça prend deux minutes, et c'est aussi un moyen de faire changer les choses et reprendre le pouvoir sur notre alimentation ! <p>Transition (si nouvelle session ensuite) : annoncer la nouvelle session, distribuer les nouvelles grilles, annoncer la nouvelle thématique, reprendre au début.</p>

EXEMPLE DE TRAME D'ANIMATION POUR CHAQUE SESSION

INTRODUCTION GÉNÉRALE (2 minutes) :

A adapter en fonction du contexte et à réexpliquer si les participant.e.s changent d'une session à l'autre (lors d'une foire ou sur un stand par exemple) :

- En tant qu'association xxx, nous agissons en faveur de la reconnaissance du droit à l'alimentation, c'est-à-dire la conviction que tout le monde devrait pouvoir avoir accès physiquement et économiquement à suffisamment de nourriture, et à une nourriture qui correspond à ses besoins (nutritionnels) et à ses envies, et qui est produite de manière durable également.
- Dans le contexte des élections municipales, nous portons des recommandations pour un accès de chacun/chacune à une alimentation de qualité et durable. Les villes ont le pouvoir de changer les choses très concrètement sur le terrain pour améliorer les choses.
- L'objectif sera lors de cette animation ludique de s'amuser en essayant de mieux comprendre les enjeux du droit à l'alimentation.

Pendant ce temps, distribution des grilles et stylos.

Règle du Bingo :

On va tirer des chiffres au hasard, ce sont des chiffres clefs sur le droit à l'alimentation. Soyez attentifs car si le chiffre est présent sur votre grille, vous le cochez/y posez un jeton. Le premier à obtenir une ligne (pas trois chiffres au hasard, pas une colonne, ni une diagonale) gagne la session et remporte un lot !

SESSION 1 : PRODUCTION DURABLE

Présentation de la thématique : Il n'y a pas d'alimentation durable sans agriculture durable. C'est-à-dire sans accès à la terre et à sa préservation, à des moyens de production qui ne nuisent pas à la planète, à une juste rémunération des agriculteurs et une qualité de vie décente. Sans cette agriculture, pas de droit à l'alimentation. Alors, aiguiser vos fourches et préparez vos grilles pour ce premier tirage.

Tirages :

Les chiffres en gras sont ceux qui peuvent faire l'objet d'une explication plus longue.

- **200 > 200/semaine, C'est le nombre de disparition de fermes**

3% des exploitations agricoles disparaissent environ chaque année en France, soit l'équivalent d'un terrain de foot toutes les 7 minutes. Il y a aujourd'hui 390 000 fermes en France contre 1.87 million en 1970.

Il est essentiel de préserver ces fermes en accompagnant le renouvellement de générations de paysan.nes, tout en soutenant des modèles agro écologiques pour favoriser une alimentation à la fois saine et durable.

Dans le cadre des élections municipales, rappelons que les communes ont un rôle à jouer, en soutenant les pratiques agroécologiques, en achetant et mettant à disposition des terres ou encore en finançant des actions en faveur de la transmission et la reprise des fermes. Cela est central pour aller vers une alimentation locale, saine et durable.

- 18 > 18 % agriculteurs vivent en dessous du seuil de pauvreté

- **55 > 55%, C'est le pourcentage d'agriculteur.ices qui partiront à la retraite dans 10 ans**

Ce chiffre est inquiétant quand on connaît les difficultés inhérentes au renouvellement générationnel des agriculteur.ices. Aujourd'hui, une grande partie des paysan.nes ont plus de 60 ans en France, et n'ont pas de repreneurs, au vue des conditions d'exercice du métier et des difficultés d'accès au foncier.

Il est essentiel de préserver ces fermes en accompagnant le renouvellement de générations de paysan.nes.

Dans le cadre des élections municipales, rappelons que les communes ont un rôle à jouer, en soutenant les pratiques agroécologiques, en achetant et mettant à disposition des terres ou encore en finançant des actions en faveur de la transmission et la reprise des fermes (faciliter l'accès au logement, mettre en relation des paysans sur le départ et personnes qui souhaitent s'installer, etc.).

Ces changements de paradigme sont essentiels pour aller vers une alimentation locale, saine et durable.

- 80 > 80% des aides publiques vers des acteurs pris dans une course aux volumes.

- **70 > 70 centimes, C'est en moyenne l'argent qui revient aux agriculteurs sur un panier de 10€ alimentaire**

Ce chiffre a un impact réel sur le maintien de l'agriculture en France, ne permettant pas aux agriculteurs de vivre dans des conditions décentes. Alors que le prix de l'alimentation augmente, les marges ne reviennent pas aux producteurs. Il est essentiel de promouvoir une rémunération juste des producteurs afin de leur permettre de vivre de façon digne de leur travail.

- 60 000 > 60 000 hectares, C'est la surface agricole utile qui disparaît chaque année.
- 50 > -50%, C'est la baisse des prix payés aux producteurs entre 1975 et 2000.

SESSION 2 : ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

Présentation de la thématique : Choisir son alimentation, c'est aussi une question de prix. Tout le monde ne peut pas se permettre d'acheter des produits durables ou de qualité. Les produits, bios, locaux, etc., sont plus ou moins accessibles en fonction des contraintes qui pèsent sur nous, que l'on soit producteur.ices, ou mangeurs et mangeuses. Alors comment on fait pour qu'on puisse tous et toutes choisir ce qu'on met dans notre panier, sans avoir peur de l'addition ? qu'on ait le droit de choisir notre alimentation ?

Tirages :

Les chiffres en gras sont ceux qui peuvent faire l'objet d'une explication plus longue.

- **32% > C'est le pourcentage de la population qui n'a pas accès à 3 repas/jour**

Cela représente presque $\frac{1}{3}$ des français.es. Ce chiffre alarmant témoigne des difficultés économiques d'accès à l'alimentation, même sur le territoire français. Le nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire est croissant parallèlement à une chute des aides de l'Etat. Ainsi, dans le cadre des municipales, nous invitons les villes à soutenir (financièrement, mais aussi opérationnellement) les associations mettent en œuvre des projets en faveur de l'accès à l'alimentation suffisante, choisie et saine des populations.

A plus long terme, il faut repenser globalement le système alimentaire, car il n'est pas tolérable que des milliers de personnes dépendent des distributions alimentaires pour se nourrir.

- 0,6 milliards d'euros dépensés pour l'aide alimentaire.

- 193 000 > C'est le nombre d'élèves ayant bénéficié de la cantine à 1 € en 2024

Mesure importante > tarification sociale pour les cantines. Pour les familles en situation de précarité, la restauration collective est souvent la seule source de repas complet. 40% des enfants défavorisé.es ne mangent pas à la cantine contre 17% des élèves favorisé.es (2019, Défenseur des droits).

- **3 millions > C'est le nombre de personnes fréquentant l'aide alimentaire en France**

Ce chiffre alarmant témoigne des difficultés économiques d'accès à l'alimentation, même sur le territoire français. Le nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire est croissant parallèlement à une chute des aides de l'Etat. Ainsi, dans le cadre des municipales, nous invitons les villes à soutenir les associations mettent en œuvre des projets en faveur de l'accès à l'alimentation suffisante, choisie et saine des populations.

A plus long terme, il faut repenser globalement le système alimentaire, car il n'est pas tolérable que des milliers de personnes dépendent des distributions alimentaires pour se nourrir.

- 16% > C'est le pourcentage de la population qui vit sous le seuil de pauvreté

- **80% > C'est le pourcentage de personnes en insuffisance alimentaire quantitative qui cumule a minima une autre fragilité (logement, santé, isolement social...)**

Ce chiffre témoigne l'impact de l'insécurité alimentaire sur les autres fragilités (logement, santé, etc). En effet, l'insuffisance alimentaire est souvent combinée à d'autres précarités qui vont impacter le quotidien des personnes. Il est important d'agir en faveur du déploiement d'actions allant en faveur d'un accès à une alimentation suffisante, mais aussi choisie et saine. De nombreuses actions locales sont également le terrain de créations de liens sociaux, comme les cantines solidaires. Nous proposons, dans le cadre des élections municipales, d'augmenter les financements alloués à ces actions de la part des villes.

A plus long terme, il faut repenser globalement le système alimentaire, car il n'est pas tolérable que des milliers de personnes dépendent des distributions alimentaires pour se nourrir.

- 8 millions de personnes en insécurité alimentaire

SESSION 3 : ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE

Présentation de la thématique : Ce qu'on mange, ce n'est pas juste un choix individuel, ou une question d'argent. Ça dépend aussi de ce qui est accessible autour de nous : est-ce qu'au coin de ma rue, j'ai un kebab ou une épicerie bio ? est-ce que j'ai des commerces de qualité pas loin ou uniquement des supermarchés discount ? est-ce que je vis en ville ou dans un village ? est-ce qu'à chaque fois que je sors, je tombe face à une pub pour un fast-food ? bref de pleins de choses qui ne relèvent pas de nous mais de contraintes et paramètres extérieurs qui conditionnent notre alimentation : c'est l'environnement alimentaire. Vous êtes prêtes à remplir vos grilles pour l'environnement alimentaire ?

Tirages :

Les chiffres en gras sont ceux qui peuvent faire l'objet d'une explication plus longue

- **62% > C'est le pourcentage de communes sans commerce en 2021**

En 1980, elles n'étaient que 25%. Ce chiffre témoigne des difficultés d'accès à l'alimentation, notamment en zone rurale. Un environnement alimentaire sain, ça commence par des espaces de proximité pour acheter et choisir ce que l'on va manger. Ainsi, dans le cadre des élections municipales, nous invitons les communes à soutenir l'implantation, ou l'évolution, de commerces de proximité qui proposent des produits de qualité et accessible, tout en développant les transports collectifs pour y avoir accès.

Il est aujourd'hui essentiel de ne pas traiter les problématiques de façon tubulaire, mais bien d'agir pour un accès à des commerces proches, proposant des produits sains et respectueux de l'environnement et des producteurs. Les villes peuvent agir en ce sens et vous aussi en votant !

- 50 000 > C'est le nombre de fast food en France en 2023

- **5,5 milliards > C'est le montant des dépenses en publicité et communication du secteur agroalimentaire en 2021**

Ce budget est 1000 fois supérieur au budget pour les messages de santé publique. De plus, les publicités pour les produits nutri-score D et E représentent plus de 50% des publicités vues. Cela a un impact réel sur la consommation, notamment celle des mineurs.

Ainsi, nous proposons dans le cadre des élections municipales de réguler, voire interdire, la publicité pour les produits alimentaires qui nuisent à la santé et à l'environnement. Cela participerait à la mise en œuvre d'un environnement alimentaire plus sain pour toutes et tous. Certaines villes ont déjà agi en ce sens en mettant en place un règlement local de la publicité intercommunal (RLPi) restrictif

- 12% > C'est le pourcentage de promotions qui portent sur des aliments sains

- + 160% > de Français traités pour le diabète en 20 ans

- **6.6% > C'est le pourcentage de produits bio dans les cantines en 2022 (contre 20% dans la loi Egalim)**

Cantines, et plus généralement restauration collective, sont des leviers clés pour assurer l'accès du plus grand nombre à une alimentation durable et de qualité. Ce qu'est censé assurer la loi Egalim qui impose 20% de produits bios et 30% de produits locaux à toutes les cantines.

Tarifcation sociale pour les cantines est une mesure complémentaire essentielle. Pour les familles en situation de précarité, la restauration collective est souvent la seule source de repas complet. 40% des enfants défavorisés ne mangent pas à la cantine contre 17% des élèves favorisés (2019, Défenseur des droits).

- 193 000 > C'est le nombre d'élèves ayant bénéficié de la cantine à 1 € en 2024

SESSION 4 : PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

Présentation de la thématique : Il existe plein de politiques publiques qui décident de ce qu'on produit, ce qu'on vend, ce qu'on mange. Mais c'est quand la dernière fois que vous avez donné votre avis sur les commerces que vous vouliez autour de vous ? sur ce que devraient manger vos enfants à l'école ? sur quoi faire des terres agricoles sur votre commune ? On doit pouvoir décider de ce qui arrive dans notre assiette et participer aux espaces de décision en tant que mangeur et mangeuses : c'est ça la démocratie alimentaire. Vous êtes prêt.es à jouer pour asseoir la démocratie à votre table ?

Tirages :

Les chiffres en gras sont ceux qui peuvent faire l'objet d'une explication plus longue

- **48,3 > milliards d'euros pour soutenir les différents maillons du système alimentaires**

Ce soutien public ne concerne pas seulement (ni majoritairement) les agriculteurs comme on le pense souvent. Les autres maillons sont aidés, notamment sous forme d'exonérations sociales et fiscales pour les acteurs de la transformation et de la distribution. C'est aussi au niveau de la restauration et de la consommation qu'une grande partie du soutien public est distribuée : notamment la restauration collective (scolaire en particulier) qui est le premier budget des collectivités territoriales. Le soutien vers les agriculteurs concerne environ 30 % du total des 48 milliards.

- 443 > C'est le nombre de PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) aujourd'hui en France

- 2012 > date de création de la maison de l'alimentation durable et de l'écologie populaire par la ville de Grande Synthe (une des premières initiatives)

- **59000 > C'est le nombre de signatures à atteindre sur le territoire français pour faire examiner l'Initiative Citoyenne Européenne sur le droit à l'alimentation**

Pour qu'une initiative citoyenne soit reçue, il faut 1 million de signatures avec un nombre de signatures significatif dans au moins 7 Etats membres. Ce chiffre est de 59000 en France. On est déjà à plus de 20 000, donc on peut atteindre ce chiffre si vous participez à la diffusion ! Si on a suffisamment de signatures, l'ICE nous permettra d'obliger la Commission européenne à se saisir du sujet. Et au-delà, le but c'est de montrer au gouvernement français que ce sujet nous concerne et qu'on souhaite qu'il agisse dessus. Cette initiative nous rappelle que nous pouvons aussi participer à la prise de décision en tant que citoyen.nes et avons un pouvoir pour faire changer les choses par notre mobilisation.

- + lien QR code au dos

- 19 > milliards d'euros pour compenser les impacts négatifs du système alimentaire

- **900 > C'est le nombre de personnes qui participent à une expérimentation de caisse commune à Montpellier**

La caisse alimentaire commune de Montpellier est un dispositif expérimental inspiré de la Sécurité Sociale de l'Alimentation. Il s'agit de tester l'utilisation d'un budget collectif pour aider l'ensemble des participant.es à mieux manger. Concrètement, les participant.es cotisent et participent aux prises de décision, et reçoivent une allocation en fonction de la taille du foyer à dépenser dans des lieux de distribution. Cette initiative est un des projets que les collectivités peuvent soutenir pour agir en faveur d'une alimentation plus saine, respectueuse du producteur.ices et choisie par les membres via un processus démocratique dans le cadrage du dispositif. Pousser les villes à agir en finançant davantage de projets de ce type est l'une de nos propositions pour les municipales ! Vous avez le pouvoir d'agir en ce sens en votant !

- 91 > C'est le numéro de l'avis du CNA qui traite de la précarité alimentaire, co-construit avec les personnes concernées.